



BULLETIN D'ENGAGEMENT – DECOUVERTE EDUCATIF TRIAL 2018
(DATE DE CLOTURE : Dès que le nombre de 130 pilotes est atteint)

10 juin Chalonnnes-sur-Loire (49)

PILOTE:

NOM et prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable : Mail :

N° licence : Type : Club :

Permis – Catégorie : Numéro :

CASM :

CATEGORIES:

CATEGORIES	MACHINE AUTORISEES	AGES	COULEURS FLECHES
<input type="checkbox"/> Trial Educatif 1 (TrE 1)	Cylindrée maxi 125 cc Ou motos électriques (11kW maxi)	12 ans révolus à 15 ans dans l'année	Bleues
<input type="checkbox"/> Trial Educatif 2 (TrE 2)	Cylindrée maxi 80cc ou motos électriques 24 pouces maxi	7 ans révolus à 12 ans dans l'année	Vertes
<input type="checkbox"/> Trial Educatif 3 (TrE 3)	Cylindrée 80cc maxi et automatique ou motos électriques 20 pouces maxi	6 ans révolus à 10 ans dans l'année	Jaunes
<input type="checkbox"/> Trial Educatif 4 (TrE 4)	Motos électriques 16 pouces maxi	X* ans à 8 ans dans l'année	Noires

*selon l'âge minimum défini par la Règlementation du Comité Educatif

MOTOCYCLE : Marque : Cylindrée : Immatriculation :

DROIT D'ENGAGEMENT PAR EPREUVE :

Pilote : 20 €

PAIEMENT : IMPERATIF : un chèque par épreuve libellé à l'ordre du TRIAL CLUB CHALONNAIS.

Le bulletin d'engagement est à retourner obligatoirement à :

OGER Yannick, 349, rue de la Bellangeraie 44522 Mésanger
Contact : oger.yannick@orange.fr – 06 76 09 66 14

NOTA : VOTRE NUMERO SERA ATTRIBUE A RECEPTION DE L'ENGAGEMENT.

Il est rappelé aux participants que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Ce bulletin d'engagement, pour les pilotes mineurs, doit être signé par les parents.

Je soussigné,, m'engage à respecter les règles sportives, techniques et environnementales de ma discipline, le règlement particulier de l'épreuve, ainsi que les prescriptions du Code Sportif et des Règles Techniques et de Sécurité de la F.F.M.

Par ailleurs, je m'engage à donner tout pouvoir à une personne présente sur l'épreuve pour autoriser les actes médicaux nécessaires en cas de blessure de mon enfant.

Tout bulletin dont le droit d'engagement sera non réglé ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Fait à : le : Signature :